

Rapport n° 9	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 15 octobre 2012		Chapitre : 11 Article : 6262

### AVENANT AU MARCHE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS

Le marché N° 72/2009 relatif aux services de télécommunications a été passé conformément au code des marchés publics et se termine le 31 décembre 2012.

Ce marché comprend les lots suivants :

Lot N° 1 : Téléphonie fixe : lignes isolées et lignes de type numériques T 0 attribué à SFR

Lot N° 2 : Téléphonie fixe : lignes administratives de type numérique T 2 attribué à SFR

Lot N° 3 : Téléphonie fixe : lignes d'alerte et lignes opérationnelles de type numérique T 2 18, lignes et services ne faisant pas partie de l'offre de vente en gros de l'abonnement téléphonique de France TELECOM attribué à ORANGE BUSINESS

Lot N° 4 : Fourniture des services de téléphonie mobile et des terminaux attribué à la Société ORANGE BUSINESS

Lot N° 5 : Fourniture d'un service VPN IP pour l'interconnexion des sites attribué à OPTION SERVICE

Lot N° 6 : Services d'accès à internet attribué à GIE CONVERGENCE

Le SDIS a procédé au lancement d'un nouveau marché pour une durée de 3 ans renouvelable tous les ans par reconduction expresse avec une date d'effet au 1<sup>er</sup> Mai 2013.

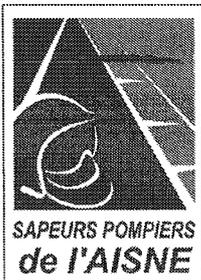
Il convient donc de recourir à des avenants de délais pour l'ensemble des lots afin de porter la fin d'exécution du marché en cours au 30 avril 2013 au lieu du 31 décembre 2012.

\*\*\*

Si cette décision vous agréée, il vous est proposé de vous prononcer sur le projet délibération ci-joint.

Le Président,

Thierry THOMAS



Délibération n° 9	<b>GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES</b>	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 15 octobre 2012		Chapitre : 11 Article : 6262

Membres théoriques :	20
Membres en exercice :	20
Membres présents : ....	14
Votants : .....	14

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Le 15 octobre 2012 à 14 heures 30**, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 1<sup>er</sup> octobre 2012, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

**Etaient présents :** Monsieur Thierry THOMAS, Président.

**I - Membres avec voix délibérative**

MM. ~~Jean-Jacques THOMAS~~, Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, ~~Jacques KRABAL~~, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, ~~Jean-Pierre BALLIGAND~~, Jean-Claude CAPPELE, André RIGAUD représentant Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, ~~Raymond DENEUVILLE~~, Antoine LEFEVRE, ~~Patrick DAY~~, ~~Paul GIROD~~, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON.

**II - Membre de droit**

Monsieur Grégory CANAL, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur le Préfet de l'Aisne

**III - Membres avec voix consultative**

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental  
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental,  
M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,  
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,  
~~M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non-officier,~~  
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier.

**Excusé(s) :** MM. Jean-Jacques THOMAS, Jacques KRABAL, Jean-Pierre BALLIGAND, Bernard RONSIN, Raymond DENEUVILLE, Patrick DAY, Paul GIROD, le Sergent Chef Mickaël MOINAT.

**Assistaient à la séance :** M. Charles COQUELLE, payeur départemental,  
Lt-Colonel Christophe PETIT, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI,  
Jean-Marc KRIEGER, Philippe MOREAU, Mme Christiane CHAUSSON.

**AVENANT AU MARCHE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS**

Vu le rapport n° 9 ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

.../...

- de souscrire des avenants de délai au marché de services de télécommunications dont les lots suivent afin de porter la fin du marché actuel au 30 avril 2013 au lieu du 31 décembre 2012
  - Lot N° 1 : Téléphonie fixe : lignes isolées et lignes de type numériques T 0 attribué à SFR
  - Lot N° 2 : Téléphonie fixe : lignes administratives de type numérique T 2 attribué à SFR
  - Lot N° 3 : Téléphonie fixe : lignes d'alerte et lignes opérationnelles de type numérique T 2 18, lignes et services ne faisant pas partie de l'offre de vente en gros de l'abonnement téléphonique de France TELECOM attribué à ORANGE BUSINESS
  - Lot N° 4 : Fourniture des services de téléphonie mobile et des terminaux attribué à la Société ORANGE BUSINESS
  - Lot N° 5 : Fourniture d'un service VPN IP pour l'interconnexion des sites attribué à OPTION SERVICE
  - Lot N° 6 : Services d'accès à internet attribué à GIE CONVERGENCE
  
- D'autoriser le Président à signer tous les actes nécessaires à la prolongation de délai.



**Le Président,**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**Thierry THOMAS**